

Montreuil, le 15 avril 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Points-clés du Conseil spécialisé « fruits et légumes » du 12 avril 2016

Le Conseil spécialisé fruits et légumes de FranceAgriMer s'est réuni le 12 avril dernier sous la présidence de Monsieur Patrick Trillon.

#### Conjoncture : marchés mitigés en ce début de printemps encore frais

##### Asperge

Cette année encore, le pic de production n'a pas été en phase avec la forte demande de la période pascal. Après les fêtes, l'écoulement reste fluide et les cours soutenus, au-dessus de la moyenne, en dépit du fléchissement lié à l'augmentation de l'offre ces derniers jours.

##### Concombre

Avec la hausse de la production nationale et une forte concurrence européenne, les transactions commerciales sont perturbées. Les cours sont en baisse sur de nombreuses places.

Compte tenu d'une météo peu ensoleillée, la demande reste timide. La filière amont sollicite la distribution pour poursuivre le référencement de l'origine française en magasins.

##### Tomate

En ce début de campagne, la demande est peu présente mais l'offre française est encore faible. Le marché est donc assez équilibré. L'écoulement est lent mais régulier en grappe, plus difficile sur les autres variétés telles les aumônières dont la conservation est plus aléatoire. Cependant, les reports de stocks sont faibles et maîtrisés. Les cours sont inférieurs à la moyenne quinquennale.

##### Fraise

La campagne a débuté avec quelques semaines d'avance, alors que les produits espagnols étaient encore très présents et la météo peu favorable à la consommation. En ce début de campagne, les ventes sont lentes en Gariguettes et les prix diminuent. Les volumes progressent et les reports aussi. La consommation manque de dynamisme. Les prix se sont raffermis avec la demande du week-end de Pâques.

*Pour en savoir plus sur les documents de conjoncture diffusés au Conseil spécialisé:*

<http://www.franceagrimer.fr/index.php/filiere-fruit-et-legumes/Informations-economiques/Informations-de-conjoncture>

#### Investissements d'avenir : bilan des appels à projets « modernisation des serres » et « innovation et compétitivité des filières »

Concernant l'appel à projets « **Modernisation des serres et des équipements dans les secteurs maraîcher et horticole** », doté d'une enveloppe de 20 millions d'euros, 91 projets ont été sélectionnés en 2015 sur 182 dossiers déposés, soit un montant d'investissements de 122 millions d'euros aidés à hauteur de 18,6 millions d'euros.

Début 2016, une nouvelle vague de dossiers a été déposée. FranceAgriMer a reçu 40 candidatures (25 maraîchers et 15 horticoles). La sélection aura lieu courant mai.

Enfin, au titre de l'innovation et de la compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires, 6 projets ont été retenus (5 dans le cadre des « initiatives innovantes » et 1 « projet structurant ») accompagnés à hauteur de 2,1 millions d'euros.

#### Plans stratégiques des filières fruits et légumes /pommes de terre : feuille de route 2016

Le Conseil a été informé de l'état d'avancement des différentes actions des plans stratégiques définis par les filières fruits et légumes frais, fruits et légumes transformés, pommes de terre.

Pour 2016, la filière des fruits et légumes frais a retenu les priorités suivantes :

- optimiser les sources de financements de la recherche collective en adaptant les procédures de financement de l'innovation à des démarches collectives et plus particulièrement en intégrant le niveau régional ;
- harmoniser à l'échelle européenne l'application de la réglementation phytosanitaire communautaire ;
- mettre en place des conditions réalistes et négociées d'usage des produits phytosanitaires dans la filière ;
- défendre la réglementation sanitaire et assurer une communication contre toutes attaques ;
- réfléchir à la logistique pour améliorer la performance de la filière ;
- amplifier les communications positives pour le développement de la consommation de fruits et légumes frais.

### **Expérimentation : le Conseil spécialisé réaffirme l'importance de l'enjeu**

Un bilan de l'appel à projets 2016 a été présenté. Sur 158 projets déposés, 92 ont été sélectionnés pour un montant d'aide de 5,4 M€. Le Conseil a par ailleurs fixé les priorités de l'appel à projets 2017, qui s'articuleront autour de 3 orientations : le développement de la consommation des fruits et légumes, la sécurisation des consommateurs et la réponse aux attentes sociétales, l'augmentation de l'efficacité des entreprises de la filière dans un contexte de forte compétition européenne.

Sur un plan plus général, le conseil spécialisé a souligné l'importance de l'enjeu de l'expérimentation et des financements afférents, considérés comme un levier essentiel des stratégies de filière. Les représentants professionnels ont exprimé le souhait, dans ce contexte, qu'au-delà de FranceAgriMer, la politique de recherche puisse être renforcée et les moyens d'accompagnements nécessaires mobilisés.

### **Avis favorable du Conseil pour la création d'un comité tabac et d'un comité truffe**

Le Conseil spécialisé a donné un avis favorable à la création d'un comité truffe et d'un comité tabac. Ces comités seront chargés de suivre les sujets techniques, économiques et réglementaires liés à ces filières et d'accompagner leur développement. Ils seront également chargés de suivre les plans stratégiques spécifiques à ces secteurs.

---

#### **Contacts presse : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)**

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)